

focus 06/2014

SERVICE PROSPECTIVE ET STATISTIQUES DE L'ACADÉMIE DE LYON / DÉCEMBRE 2014

397 SECTIONS EUROPÉENNES ET ORIENTALES

→ L'académie de Lyon compte désormais 397 sections européennes ou orientales, soit 2 de plus que l'an dernier. Le nombre d'élèves bénéficiant de ces sections est en augmentation de 5,1%. Au total 13,5% des élèves de 4ème et 3ème et 12,6% des élèves de second cycle général et technologique sont concernés. Même si le nombre de sections ouvertes en cycle professionnel augmente, elles ne représentent encore que 3,1% des élèves.

L'anglais reste la langue prédominante, avec plus d'une section sur deux et plus des deux tiers des effectifs.

Outre ces sections européennes et orientales, l'académie de Lyon possède 10 sections binationales et 26 sections internationales, dont une en chinois cette année.

Les sections européennes, orientales, binationales et internationales à la rentrée 2014

LE NOMBRE DE SECTIONS EUROPÉENNES ET ORIENTALES

	En collège		En lycée		En lycée professionnel		Ensemble	
	Nombre de sections	Évolution R 2013	Nombre de sections	Évolution R 2013	Nombre de sections	Évolution R 2013	Nombre de sections	Évolution R 2013
Allemand	71	-1	34	-2	1	-1	106	-4
Anglais	124	+1	60	=	18	+5	202	+6
Arabe			1	=			1	=
Espagnol	28	+2	15	=	2	+2	45	+4
Italien	25	-1	15	-2	3	-1	43	-4
Toutes langues	248	+1	125	-4	24	+5	397	+2

↘ 202 sections européennes anglais sont ouvertes dans le 2nd degré public et privé sous contrat, soit 6 de plus qu'à la rentrée 2013.

→ L'académie de Lyon propose à ses élèves du second degré 396 sections européennes dans les établissements publics et privés sous contrat, ainsi qu'une section orientale. Sur les 517 établissements publics et privés sous contrat (hors EREA), 291 (soit 56,3%) proposent au moins une section. C'est l'Ain qui affiche le plus fort pourcentage d'établissements offrant cette section : 74,2%, contre 54,2% dans le Rhône et 49,3% dans la Loire.

L'enseignement public se distingue par une meilleure présence des sections. Ainsi, le pourcentage d'établissements équipés atteint 74,2% dans le secteur public, tandis qu'il ne dépasse pas 25% dans le privé. Près de 8 collèges publics sur 10 et plus de 9 lycées publics sur 10 proposent au moins une section.

Avec plus d'une section sur deux, l'anglais reste nettement majoritaire. L'allemand pèse 26,7% du total. L'italien (43 sections) reste la troisième langue, devant l'espagnol, en progression (+4 sections, soit 45 dans l'académie).

Le département du Rhône se distingue par un poids de l'allemand légèrement plus important (29,1%, contre 22,1% dans l'Ain, et 26,3% dans la Loire) et davantage d'espagnol que d'italien. C'est également dans le Rhône que se trouve la seule section orientale de l'académie.

Grâce à 5 nouvelles sections cette année, 22,3% des lycées professionnels sont désormais couverts (plus de 30% pour les lycées professionnels publics).

LES EFFECTIFS D'ÉLÈVES EN SECTION EUROPÉENNE

→ Le nombre d'élèves inscrits en section européenne ou orientale, 20 772 à la rentrée 2014, est en augmentation (+5,1%)

pour s'établir à 8,3% des élèves des niveaux correspondants. Les trois départements participent à cette hausse à un ryth-

me différent : +5,5% dans l'Ain, +8,6% dans la Loire et +3,7% dans le Rhône.

Si le pourcentage d'élèves en section européenne dès la sixième ne dépasse pas 0,4 % de l'effectif total de ce niveau, il monte à 13,5% en quatrième et troisième, puis tend à redescendre au lycée (12,5%).

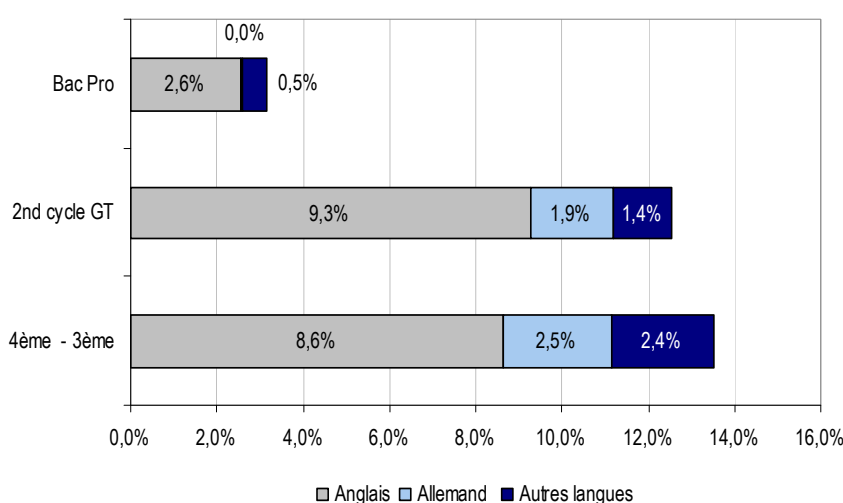
En lycée professionnel, le taux d'élèves inscrits est de 3,1%. C'est en baccalauréat professionnel que l'augmentation des inscriptions est la plus marquée cette année (+24,4%). En quatre ans, le nombre d'élèves de lycée professionnel étudiant en section européenne a presque doublé.

Les établissements du privé sous contrat scolarisent 21,3% des élèves des sections européennes ou orientales, alors qu'ils accueillent 28,8% de l'effectif scolaire total des niveaux correspondants.

Sur un an, la progression des inscriptions en section européenne profite à l'espagnol (+9,6%), et, dans une moindre mesure, à l'anglais (+7%) qui concerne désormais plus des deux tiers des effectifs.

Tous niveaux confondus	Rentrée 2011		Rentrée 2012		Rentrée 2013		Rentrée 2014	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
Allemand	3 356	19,1%	3 403	18,4%	3 441	17,4%	3 396	16,3%
Anglais	11 524	65,5%	12 412	67,0%	13 421	67,9%	14 363	69,1%
Arabe	61	0,3%	50	0,3%	32	0,2%	17	0,1%
Espagnol	1 295	7,4%	1 435	7,7%	1 618	8,2%	1 774	8,5%
Italien	1 351	7,7%	1 232	6,6%	1 259	6,4%	1 222	5,9%
Toutes langues	17 587	100,0%	18 532	100,0%	19 771	100,0%	20 772	100,0%

↳ 3 396 élèves sont scolarisés dans une section européenne allemand à la rentrée 2014. Ces élèves représentent 16,3% du total des élèves inscrits en section européenne ou orientale.



↳ 8,6% des élèves de 4ème-3ème sont en section européenne anglais, 2,5% en section européenne allemand et 2,4% dans une autre langue. Au total, 13,5% des élèves de 4ème et 3ème étudient dans une section européenne ou orientale.

Rentrée 2014	1er cycle			2nd cycle G&T			2nd cycle Pro			Ensemble		
	Public	Privé	Total	Public	Privé	Total	Public	Privé	Total	Public	Privé	Total
Allemand	1 747	237	1 984	1 281	124	1 405	7		7	3 035	361	3 396
Anglais	5 187	1 798	6 985	4 687	2 127	6 814	467	97	564	10 341	4 022	14 363
Arabe				17		17				17		17
Espagnol	1 163		1 163	591		591	9	11	20	1 763	11	1 774
Italien	741		741	385	8	393	60	28	88	1 186	36	1 222
Toutes langues	8 838	2 035	10 873	6961	2 259	9 220	543	136	679	16 342	4 430	20 772

↳ 1 984 élèves suivent une section européenne allemand en 1er cycle. Parmi eux 1 747 sont dans un établissement public et 237 dans un établissement privé sous contrat à la rentrée 2014.

LA COUVERTURE TERRITORIALE DES SECTIONS EUROPÉENNES

→ Tous les bassins de formation de l'académie de Lyon proposent au moins une section européenne, certains (4 sur 12) dès la sixième, les autres à partir de la quatrième.

De la quatrième à la terminale générale ou technologique, l'allemand et l'anglais sont présents dans les 12 bassins de formation. L'italien et l'espagnol sont présents dans 10 bassins en quatrième et troisième, et dans 11 en seconde, première et terminale.

Concernant le cycle professionnel, des sections européennes sont proposées dans les 12 bassins en anglais, dans 2 en allemand, et dans 3 en espagnol et en italien.

Allemand	Élèves 4ème-3ème	2nd Cycle G&T	2nd Cycle pro	Ensemble	
	Part des élèves du bassin	Part des élèves du bassin	Part des élèves du bassin	Effectif	Part des élèves du bassin
Ain Ouest	2,5%	1,5%	0,0%	189	1,7%
Ain Est	3,2%	1,8%	0,0%	201	2,3%
Ain Sud	3,2%	3,3%	0,0%	274	3,0%
Loire Nord	2,8%	1,5%	0,0%	149	1,9%
Loire Centre	2,1%	1,6%	0,0%	186	1,6%
Loire Sud	1,3%	0,6%	0,0%	178	0,8%
Beaujolais Val de Saône	2,9%	3,2%	0,0%	338	2,8%
Monts du Lyonnais	2,8%	2,4%	0,3%	568	2,4%
Rhône Sud	1,7%	1,0%	0,0%	140	1,2%
Lyon Sud-Est	2,3%	2,1%	0,0%	441	1,9%
Lyon Nord-Est	4,0%	2,3%	0,0%	427	2,8%
Lyon Nord	2,0%	1,8%	0,0%	272	1,6%
Académie	2,5%	1,9%	0,0%	3363	1,9%

↳ Les 189 élèves du bassin Ain Ouest en section européenne allemand représentent 1,7% des élèves de ce bassin.

LES SECTIONS BINATIONALES ET INTERNATIONALES

Nb élèves en internationale	6ème	5ème	4ème	3ème	2nde GT	1ère GT	Term GT	Total
Allemand	36	31	40	34	21	11	19	192
Anglais	132	119	153	133	188	149	131	1 005
Arabe	15	13	13	13				54
Chinois	7	7						14
Espagnol	39	39	42	34	40	39	34	267
Italien	36	43	25	45	35	27	31	242
Japonais	6	4	6	5	2	2	3	28
Néerlandais	9	8	8	7	7	4	8	51
Polonais	11	10	20	18	5	15	8	87
Portugais	14	13	7	17	17	12	15	95
Total	305	287	314	306	315	259	249	2 035

→ Dans les sections binationales, les élèves suivent un parcours de formation spécifique élaboré avec un pays partenaire : Allemagne, Espagne ou Italie, parcours sanctionné par la délivrance simultanée du baccalauréat général et du diplôme correspondant du pays concerné (Abibac, Bachibac ou Esabac). Dans l'académie de Lyon, 10 sections binationales sont réparties dans 8 lycées. En 2014 le nombre d'élèves inscrits en binationale a augmenté de 35%.

Nb élèves en binationale	2nde GT	1ère GT	Term GT	Total
Allemand	34	33	43	110
Espagnol	62	58	32	152
Italien	73	49	36	158
Total	169	140	111	420

Les sections internationales ont pour objectif de faciliter l'insertion d'élèves étrangers dans le système français et de créer, par leur présence, un cadre propice à l'apprentissage d'une langue vivante à un haut niveau par les élèves français. Les sections internationales existent dans les écoles primaires, les collèges et les lycées d'enseignement général. Les élèves des sections internationales suivent certains enseignements en langue étrangère pour lesquels ils sont regroupés en dehors de leurs classes habituelles.

Les sections internationales existent dans 10 langues vivantes dans notre académie, dont le chinois cette année, soit 26 sections réparties dans les deux cités scolaires internationales (CSI de Lyon et de Ferney-Voltaire).

À partir de la classe de sixième, l'enseignement d'une partie du programme d'une discipline non linguistique (DNL) est dispensé dans la langue de la section.

LES MENTIONS EUROPÉENNES AU BACCALAURÉAT

→ A la session du baccalauréat 2014, le nombre de candidats briguant une mention européenne a progressé fortement (+19,6%). Dans les séries professionnelles il a plus que doublé, passant de 89 en 2013, à 206. L'obtention de la mention "section européenne" ou "section orientale" au baccalauréat répond aux conditions suivantes : être scolarisé dans une section européenne ou orientale, avoir obtenu une note égale ou supérieure à 12 sur 20 à l'épreuve du premier groupe portant sur la langue de la section, et avoir obtenu une note égale ou supérieure à 10 sur 20 à une évaluation spécifique visant à apprécier le niveau de maîtrise de la langue.

Session 2014	Présents	Admis	Taux de réussite	Dont admis avec mention euro ou orientale	
Série ES	603	589	97,7%	518	85,9%
Série L	199	196	98,5%	174	87,4%
Série S	1 544	1 522	98,6%	1 330	86,1%
Séries générales	2 346	2 307	98,3%	2 022	86,2%
Séries techno	117	110	94,0%	75	64,1%
Séries prof	206	190	92,2%	119	57,8%
Toutes séries	2 669	2 607	97,7%	2 216	83,0%

↳ Parmi les 206 candidats qui se sont présentés au baccalauréat professionnel avec l'option européenne ou orientale, 190 (92,2%) ont obtenu leur baccalauréat, dont 119 (57,8%) avec une mention européenne ou orientale.

Session 2014	Présents	Admis	taux de réussite	Dont admis avec mention euro ou orientale	
Allemand	359	353	98,3%	316	88,0%
Anglais	1 973	1 935	98,1%	1 606	81,4%
Arabe	18	16	88,9%	7	38,9%
Espagnol	138	134	97,1%	128	92,8%
Italien	181	169	93,4%	159	87,8%
Toutes langues	2 669	2 607	97,7%	2 216	83,0%

↳ 1 973 élèves se sont présentés avec l'option européenne anglais au baccalauréat (toutes séries confondues). 1 935 (98,1%) ont été reçus, dont 1 606 (81,4%) avec l'option européenne.

Le taux de réussite de ces élèves est excellent (97,7 % contre 89,4% pour l'ensemble des candidats de l'académie), mais il est légèrement en baisse (-0,5 point contre +1,2 point pour l'ensemble des candidats de l'académie).

Le pourcentage d'admis avec la mention européenne reste élevé (83%) quoiqu'en baisse (86,8% l'an dernier). Il est très variable selon les langues. L'anglais, présenté par 73,9% des candidats, mène moins souvent à la mention (81,4%) que la plupart des autres langues.

Si l'on dessine le bilan du parcours des élèves entrés en seconde européenne à la rentrée 2011, on relève que :

- 74% ont poursuivi en première européenne en 2012,
- 65% sont retrouvés en terminale européenne en 2013,
- au final, 55% des élèves entrés en seconde européenne en 2011 sont devenus lauréats du baccalauréat 2014 avec la mention européenne.

SOURCES ET DÉFINITIONS

La définition suivante est retenue dans l'académie de Lyon : on considère qu'un établissement dispose d'une section européenne lorsqu'une telle section est ouverte pour l'approfondissement d'une langue, à un ou plusieurs niveaux, et quel que soit le nombre de divisions et l'effectif.

Plusieurs langues différentes peuvent être autorisées dans un même établissement ; dans ce cas on considère qu'il y a 2 voire 3 sections européennes dans l'établissement.

La part des élèves de sections européennes dans les bassins est calculée par rapport à une population de référence dont la définition est la suivante :

- 4^{ème}-3^{ème} : élèves scolarisés en 4^{ème} et 3^{ème} (hors classes

d'accueil, Segpa et 3^{ème} prépro) dans les établissements publics et privés sous contrat.

- 2nd cycle G&T : ensemble des élèves scolarisés en 2nde de détermination, en 1ère & terminale générales et technologiques, dans les établissements publics et privés sous contrat.

- 2nd cycle professionnel : ensemble des élèves scolarisés en baccalauréat professionnel dans les établissements publics et privés sous contrat.

Les données proviennent des déclarations des établissements scolaires, publics et privés sous contrat, recueillies à la rentrée et enregistrées dans la base élèves académique.

ACADÉMIE DE LYON
RECTORAT / SPS
92, rue de Marseille
BP 7227
69354 Lyon CEDEX 07
T 04 72 80 64 32
F 04 72 80 64 31

www.ac-lyon.fr

ISSN : 2112-6933

FOCUS 06/2014

Directeur de publication :

→ **YANN LEURS**

Auteur :

→ **SYLVIANE ACLÉMENT, PRISCILLE CHAVAND**

Maquette :

→ **TIM BLANCK**



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

